



Paris, le 24 juillet 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Feux de forêts en Grèce et en Suède

La Grèce et la Suède sont actuellement victimes de très importants feux de forêts qui nécessitent coopération et entraide européenne.

A l'instar de l'ensemble des pays de l'Union européenne, la France a ainsi été sollicitée par la Grèce la nuit dernière pour faire face à des feux dont le bilan provisoire est déjà dramatique. Au regard des moyens demandés par la Grèce, les pays membres ont répondu à cette sollicitation auprès de l'Union européenne. Les moyens aériens bombardiers d'eau de l'Espagne et de la Croatie ont été projetés dès aujourd'hui, la Bulgarie et Chypre déployant par ailleurs des détachements terrestres de lutte contre les feux de forêts.

Dans le cadre d'échanges réguliers avec la Grèce, deux officiers français, spécialistes des « feux de forêts » auprès de l'état-major grec de la protection civile apportent leur expertise et sont en appui des officiers grecs.

La France reste, par ailleurs, mobilisée en Suède. Dans ce pays, confronté à une sécheresse exceptionnelle, plusieurs dizaines de milliers d'hectares ont déjà brûlé et les prévisions météorologiques n'annoncent aucune amélioration dans la semaine à venir.

Le 18 juillet, deux avions bombardiers d'eau de type Canadair CL-415 et un avion de reconnaissance et de commandement des opérations en vol (Beechcraft B200) ont été envoyés par la France. Seize personnels ont été ainsi engagés dont plusieurs équipages, des mécaniciens et un officier supérieur d'investigation et d'intervention. Ces Canadair français ont déjà effectué près de 500 largages d'eau soit près de 3000 tonnes d'eau.

Depuis le 22 juillet, un détachement de soixante sapeurs-pompiers et militaires de la sécurité civile, est venu appuyer ce dispositif. Ces spécialistes de la lutte contre les feux de forêts sont engagés au sol sur KORBALÉ depuis ce matin, avec pour principales missions de déclencher des contre-feux tactiques, poser des lignes d'arrêt dans les zones difficiles d'accès ou encore de procéder à la surveillance aérienne par drone.

Tous les Etats restent mobilisés dans le cadre de la solidarité européenne. Bien que la France soit pour l'heure préservée, il est rappelé à chacun la nécessité de respecter les consignes des autorités et les mesures de prévention.

Pour en savoir plus :

Unité du porte-parolat et des relations presse : unitemedias-dicom@interieur.gouv.fr

Site internet du ministère : <http://www.interieur.gouv.fr>

Réseaux sociaux :



@Place_Beuvau



www.facebook.com/ministere.interieur